



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 87271

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la question d'insuffler davantage d'autonomie dans la gouvernance des universités. L'Institut Montaigne propose, dans un rapport d'avril 2015, de « créer une agence indépendante remplaçant à terme le secrétariat d'État chargé de l'Enseignement et de la Recherche ayant pour mission la répartition, le suivi des moyens, la définition et la mise en œuvre d'un système véritablement incitatif d'allocation des moyens la part allouée selon les indicateurs de performance mériterait à ce titre d'être revalorisée ; à l'inverse alléger l'emprise de l'administration centrale sur l'organisation et le fonctionnement des établissements évalués positivement ». Elle souhaiterait connaître l'avis du Gouvernement concernant ces propositions.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87271

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6277

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)